



2019-2020

**PROGRAMME DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE DU NIAGARA
TROUSSE D'APPLICATION –
RÉPARATIONS PAR LE PROPRIÉTAIRE**

Soumettre la demande à:

Paula Silta, coordonnatrice du
programme de soutien
Niagara Regional Housing,
Boîte postale 344
1815 Sir Isaac Brock Way, Thorold ON L2V 3Z3

Télec.: 905-687-4844

Tél: 905-682-9201, poste 3917

***Les ménages sont autorisés à soumettre une seule demande en vertu du
Programme de rénovation domiciliaire du Niagara***

La demande doit être dûment complétée en y joignant toutes les pièces justificatives
requis

Si vous avez besoin de ce document dans un format différent, veuillez contacter le numéro
905-682-9201

PROGRAMME DE RÉNOVATION DOMICILIAIRE DU NIAGARA

Formulaire de demande - Propriétaires

1. PROPRIÉTAIRE DE LA MAISON

Nom:	Prénom:
État matrimonial:	Nom de toute autre personne sur le titre de propriété :
Type de client: <input type="checkbox"/> Personne âgée (55 ans et plus) <input type="checkbox"/> Famille <input type="checkbox"/> Individus 18-54 ans <input type="checkbox"/> Autochtone	Êtes-vous: <input type="checkbox"/> Personne handicapée

2. ADRESSE

Numéro de rue, nom de la rue :		
Ville:		Code postal:
No. de téléphone à la maison :	No. de téléphone au travail et poste :	No. de téléphone cellulaire:
Courriel:		

3. PROPRIÉTÉ

1. Avez-vous déjà reçu du financement du Programme de rénovation domiciliaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou du Programme de rénovation domiciliaire du Niagara? Oui* Non Ne sait pas *Si oui, veuillez spécifier ci-dessous le programme, la date ou le numéro du compte et le travail effectué, si vous le connaissez.

Spécifier: _____

2. Êtes-vous propriétaire de votre maison depuis au moins 5 ans? Oui Non

3. Avez-vous déjà reçu du financement en vertu du programme d'accession à la propriété du Niagara Regional Housing? Oui Non

Note: Vous n'êtes pas éligible à recevoir du financement du Programme de rénovation domiciliaire du Niagara si vous avez déjà obtenu du financement du Programme d'accession à la propriété.

Note: Maximum de la valeur de la maison ne peut excéder 405 930\$ (valeur varie à chaque trimestre)

Quel âge a votre maison? _____ ans	Est-ce que les taxes foncières sont payées à ce jour? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Selon votre plus récente évaluation municipale, quelle est la valeur de votre maison? _____ \$ (joindre une copie du relevé de la SEFM)
---------------------------------------	--	--

Veuillez cocher la case appropriée afin d'indiquer le genre de maison dont vous habitez

- Maison individuelle Maison jumelée Maison en rangée Autre

Nombre de chambres	<input type="checkbox"/> 1 chambre	<input type="checkbox"/> 2 chambres	<input type="checkbox"/> 3 chambres	<input type="checkbox"/> 4 chambres et plus
Max. revenu par ménage	34 500\$	42 000\$	51 000\$	65 500\$

4. RÉPARATIONS NÉCESSAIRES

À partir de la liste ci-dessous, identifier et décrire les problèmes qui existent dans la maison.

1. Structure: _____

2. Chauffage: _____

3. Plomberie: _____

4. Électrique: _____

5. Services publics: Eau, gaz, et/ou l'hydro ont été fermés ou le seront bientôt. (*Joindre une copie des lettres des entreprises de service public*).
6. Sécurité contre les incendies ou risque d'incendie: _____

7. Modifications à l'accessibilité: _____

8. Autres: _____

Personnes handicapées

Si vous ou un membre de votre famille a un handicap, décrivez ce handicap et les modifications spéciales requises à la maison permettant à cette personne de continuer à vivre de façon indépendante dans cette maison.

Note: Lorsqu'il n'est pas évident que les modifications ont un lien avec le handicap, NRH peut exiger une confirmation d'un professionnel qualifié (comme un docteur ou un physiothérapeute).

5. LISTE DES REVENUS

TOTAL DES REVENUS MENSUELS DU MÉNAGE (Montant total avant impôts et autres déductions)

Vous devez indiquer toutes les sources de revenus et d'actifs pour chaque membre de votre ménage, âgés de 16 ans et plus. Une preuve de revenu est exigée (ex: photocopies des talons de chèque des 8 dernières semaines de paie; copie des chèques de prestations **et** 3 mois de relevés bancaires ou les livrets de banque courants qui montrent les dépôts directs des 3 derniers mois).

Note: Si un membre du ménage est âgé de 16 ans et plus et fréquente l'école à temps plein, joindre une copie des attestations de présence.

Veillez noter le maximum de revenu par ménage:				
1 chambre = 34 500\$; 2 chambres = 42 000\$; 3 chambres = 51 000\$;				
4 chambres et + = 65 500\$				
Source de revenu	(A) Propriétaire	(B) Époux Partenaire	(C) Enfants/ Personnes à charge	(D) Autres membres du ménage
REVENU BRUT MENSUEL	MENSUEL	MENSUEL	MENSUEL	MENSUEL
Emplois: salaire brut, salaires, commissions, rémunérations à temps partiel, travail autonome, temps supplémentaire, bonis, pourboires.				
Ontario au travail/Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)				
Régime de pension du Canada (PPC); Sécurité de la vieillesse (SV); Supplément de revenu garanti (SRG); Régime de revenu annuel garanti (RRAG)				
Assurance emploi (AE) Assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)				
Pension alimentaire pour enfants/pension alimentaire/pension alimentaire versées au conjoint/revenus de commandite				
Intérêts bancaires/Revenus de placements et de dividendes				
Pension/Pension d'invalidité/ Pension privée/Pension de d'autres pays				
Autres revenus (veuillez spécifier)				
TOTAL DE TOUTES LES SOURCES DE REVENUS	\$	\$	\$	\$
TOTAL DES REVENUS BRUTS MENSUELS DU MÉNAGE (A+B+C+D)				\$
Note:				
Une preuve des revenus de toutes provenances avec cette demande est exigée, avec une copie de la dernière évaluation de l'Agence de Revenu du Canada.				
Comme il est signalé dans les modalités de cette entente, si une déclaration fautive a été faite délibérément, Niagara Regional Housing a le droit d'annuler l'approbation donnée et de récupérer les fonds payés (plus les intérêts).				

6. EN REMPLISSANT CE FORMULAIRE

Est-ce que quelqu'un vous a aidé à remplir ce formulaire ou la feuille de travail? Oui Non

Si oui, veuillez cocher la case qui décrit la personne vous ayant aidé.

Professionnel de la santé Bénévole Travailleur social Famille Ami ou voisin

Autres - Décrivez:

Coordonnées de la personne vous ayant aidé (si nécessaire).

Nom:

No. de telephone:

Courriel:

7. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Les autres sources de financement, sous quelque forme que ce soit (ex: subventions, aides aux consommateurs, etc.,) reçues ou qu'on s'attend à recevoir (incluant toute demande de fonds) doivent être divulguées.

Je vais faire demande ou j'ai reçu des fonds de d'autres sources de financement pour des réparations/rénovations (ex: subventions, aides aux consommateurs, etc.). Décrivez: _____

8. COMPOSITION DU MÉNAGE

Dans les cases appropriées ci-dessous, veuillez énumérer toutes les personnes qui vivent de façon permanente dans votre maison et indiquer leur statut au Canada.

Total du nombre de personnes vivant dans la maison: _____.

PROPRIÉTAIRE(S) – Écrire en caractères d'imprimerie <i>Note: Toutes les personnes vivant dans la maison doivent être énumérées dans cette section et tous les propriétaires doivent signer la section 10 de cette demande (voir page 5).</i>		*Statut au Canada (ex: citoyen canadien, résident permanent, etc.)
ENFANTS/PERSONNES À CHARGE – Écrire en caractères d'imprimerie (Énumérer les noms et âges de tous les enfants/personnes à charge vivant dans la maison)	Âges	Statut au Canada*
AUTRES MEMBRES DU MÉNAGE – Écrire en caractères d'imprimerie (Énumérer les noms des autres membres vivant dans la maison)		Statut au Canada*

***Statut au Canada: Veuillez indiquer si vous êtes citoyen canadien, résident permanent, réfugié/ demandeur d'asile, immigrant reçu, statut d'autochtone.**

9. MODALITÉS

Je reconnais/nous reconnaissons et comprenons que les termes et conditions doivent s'appliquer à cette demande si l'aide financière est approuvée pour tout prêt à venir non remboursable :

1. NRH et/ou son représentant autorisé ou agent peut effectuer les enquêtes nécessaires afin de confirmer l'information fournie sur le formulaire de demande, y compris faire un examen des titres sur la propriété. (Les coûts de l'examen des titres *seront inclus dans le total du montant de financement approuvé*).
2. Tout travail effectué avant l'approbation finale par NRH n'est pas admissible à une aide financière.
3. Le montant de financement est basé sur les coûts réels de réparations/modifications approuvées par NRH.
4. Le montant total du prêt non remboursable, si approuvé, peut seulement être utilisé au financement des réparations/modifications approuvées par NRH pour la propriété identifiée sur la page 1 de ce formulaire de demande.
5. Le prêt non remboursable sera soumis aux modalités de la lettre d'entente finale et de toute la documentation correspondante (hypothèque/charge). Le montant total du prêt sera amorti à un taux égal sur une période de 10 ans. Le prêt n'a pas à être remboursé si le propriétaire demeure propriétaire et habite dans la maison durant la période de 10 ans où le prêt n'est pas remboursable.
6. L'hypothèque/inscription hypothécaire sera enregistrée au titre de propriété par NRH. (Les coûts associés *seront inclus dans le montant total des fonds approuvés*).
7. Le propriétaire ne recevra pas une approbation finale pour débiter les travaux jusqu'à ce que tous les documents aient été enregistrés sur le titre de propriété.
8. Dans l'éventualité où les modalités de ce prêt non remboursable ne sont pas respectés ou qu'une fausse déclaration est faite délibérément, NRH a le droit d'annuler l'approbation donnée et de récupérer tous les montants payés (plus les intérêts).
9. Si la demande est approuvée pour les fonds de rénovation du Niagara, le propriétaire n'est pas éligible pour faire une nouvelle demande au Programme de rénovation domiciliaire du Niagara et ce, pour une période de 10 ans de l'expiration du prêt non remboursable.

10. DÉCLARATION DU MÉNAGE

1. Je confirme/Nous confirmons par la présente qu'à notre connaissance les informations fournies sont exactes et complètes à tous les égards, et que j'ai inclus toutes les sources de revenu.
2. Je confirme/Nous confirmons par la présente que je suis/nous sommes les propriétaires de l'habitation et que personne d'autre n'est propriétaire de l'habitation en question. Ci-jointe une copie de mon/notre permis de conduire, ou passeport ou autres photos permettant de vérifier l'identité.
3. Je comprends qu'un examen des titres de la propriété sera effectuée.
4. Je reconnais/Nous reconnaissons, par la présente, que l'hypothèque/toute inscription hypothécaire sera enregistrée au titre de propriété par NRH.
5. Je comprends/Nous comprenons que Niagara Regional Housing ne donnera son approbation finale pour la mise en œuvre des travaux que lorsque les documents auront été enregistrés au titre de propriété.
6. J'autorise/Nous autorisons, par la présente, l'inspection de la propriété comme il est exigé, tout en sachant que toute inspection effectuée par NRH et/ou son représentant autorisé est pour des fins administratives internes seulement et que telle inspection ne garantit pas que la construction ou rénovation est conforme aux codes et normes de construction. En tant que propriétaire, J'ai la responsabilité/nous avons la responsabilité de nous assurer que la qualité de la fabrication et que le matériel sont conformes aux dispositions du contrat, et qu'ils répondent aux codes et normes de construction du bâtiment en question.
7. Je confirme/Nous confirmons par la présente que mon/notre hypothèque et que nos paiements de taxe foncière sont à jour et non en retard, que la propriété ne fait pas l'objet d'une procédure de saisie.
8. Je confirme/Nous confirmons par la présente que ma/notre assurance habitation est à jour (une copie de la police d'assurance est jointe).
9. Je confirme/Nous confirmons par la présente que la valeur de ma/notre propriété satisfait aux critères d'éligibilité du programme (une copie de la plus récente évaluation foncière de la SEFM ou d'une facture des taxes foncières est jointe comme élément de preuve).
10. Je confirme/nous confirmons par la présente que les fonds octroyés pour le programme ne peuvent pas être utilisés pour faire un dépôt aux contracteurs.
11. Je confirme/Nous avons lu, compris et sommes d'accord avec les modalités énumérées ci-dessus.

TOUS LES PROPRIÉTAIRES DOIVENT SIGNER LA DEMANDE

Nom (veuillez écrire en caractères d'imprimerie)	Signature	Date
Nom (veuillez écrire en caractères d'imprimerie)	Signature	Date
Nom (veuillez écrire en caractères d'imprimerie)	Signature	Date

11. CONSENTEMENT DU DEMANDEUR (si nécessaire)

J'autorise/Nous autorisons les demandeurs, par la présente, NRH et/ou son représentant dûment mandaté à contacter la personne (identifiée à la Section 6) qui a aidé à compléter ce formulaire advenant que des précisions soient nécessaires.

Signature(s) _____

LISTE DE CONTRÔLE: VOTRE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT INCLURE:

1. **FORMULAIRE DE DEMANDE**

- Formulaire de demande dûment rempli; signé et daté par tous les propriétaires.
 - Lorsque le propriétaire et l'épouse/conjointe de fait de ce propriétaire ont un droit dans cette propriété, le propriétaire et l'épouse/conjointe de fait doivent signer la demande d'application.

2. **PREUVE DE REVENU**

- Preuve du revenu brut mensuel actuel (comme identifié dans la section #5) pour tous les membres du ménage (ex: photocopie de votre talon de chèque pour une période récente de huit semaines consécutives de travail; photocopie des talons de chèque de prestations) plus 3 mois de relevés bancaires et une copie des dernières années de l'Avis d'évaluation de l'Agence du Revenu du Canada.
- Pour les membres du ménage âgés de 16 ans et plus et qui fréquentent l'école à temps plein, joindre une copie des attestations de présence.

3. **AUTRES VÉRIFICATIONS REQUISES**

- Photocopie du permis de conduire, ou passeport ou autre pièce d'identité avec photo
- Photocopie de la plus récente évaluation foncière ou facture de taxe foncière
- Photocopie de votre couverture d'assurance actuelle

Tous les renseignements personnels fournis sur le présent formulaire sont protégés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée et par la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé.